

Le Messager Canadien

DU

Sacré-Cœur de Jésus

VOL. VII

MONTRÉAL, FÉVRIER 1898

No 2

STATUTS DE L' APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

La Ligue des hommes

I. — NATURE DE LA LIGUE. — La *Ligue des Hommes* est une forme spéciale de l' Apostolat de la prière ; elle n' est ni une *Confrérie*, ni une *Congrégation* proprement dite, mais une association de prières et de zèle en union avec le Sacré-Cœur de JÉSUS. Pour l' établir dans une paroisse, il faut, mais il suffit que cette paroisse soit agrégée par un Diplôme à l' Apostolat de la Prière.

II. — BUT DE LA LIGUE. — Le but de la Ligue est de propager et de conserver l' *esprit chrétien* dans les familles et dans les sociétés au moyen de la dévotion au Cœur de JÉSUS.

Cette dévotion, en effet, porte les chrétiens :

1° A s' unir de plus en plus étroitement au Cœur de JÉSUS par une sainte communauté de vues et d' intérêts, et par la réception régulière des sacrements de Pénitence et d' Eucharistie ;

2° A s' opposer énergiquement aux ennemis de la sainte Église, tels que les francs-maçons et leurs adeptes, et à combattre à outrance les vices qui s' attaquent plus communément aux hommes, tels que le blasphème et l' intempérance..

Pour atteindre ce but, la Ligue se sert de *Pratiques* et de *Promesses* spéciales.

III. — LES PRATIQUES DE LA LIGUE. — Les *pratiques* de la Ligue sont les suivantes :

1° L'OFFRANDE QUOTIDIENNE AU SACRÉ-CŒUR. — Le Ligueur doit, chaque matin, offrir toutes les prières, œuvres et souffrances de la journée aux intentions du Sacré-Cœur. C'est là la pratique *essentielle* de la Ligue. Aucune formule spéciale n'est obligatoire ; on pourra se servir de la suivante :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse sur l'autel.

N. B. — Les intentions principales du Cœur de JÉSUS sont la gloire de Dieu, le salut des âmes et le triomphe de l'Église.

2° L'OFFRANDE À MARIE. — Le Ligueur est fortement invité à dire, chaque jour, un *Pater* et dix *Ave Maria* pour les intentions recommandées, chaque mois, par Notre Saint-Père le Pape et par les Associés.

Ces intentions sont indiquées sur les *billets-images* que les Zélateurs distribuent ordinairement chaque mois aux Associés de leurs Cercles respectifs.

3° LA RÉUNION DES ASSOCIÉS. — Les Ligueurs doivent se réunir chaque mois autant que possible, au jour indiqué par le Directeur.

Là où la réunion ne peut facilement avoir lieu chaque mois, elle doit se faire au moins tous les trois mois, aux jours de communion générale.

Cette réunion est un acte de réparation au divin Cœur de JÉSUS pour l'indifférence et les mépris des mauvais chrétiens, en même temps qu'un moyen pratique offert aux Ligueurs de ranimer leur ferveur et de s'instruire davantage de leurs devoirs.

IV. — LES PROMESSES DE LA LIGUE. — Les Ligueurs promettent :

1° De communier quatre fois l'an aux jours désignés par le Directeur ;

2° De ne pas blasphémer, d'empêcher le blasphème et de le réparer ;

3° De combattre le fléau de l'intempérance en s'abstenant d'aller boire aux cabarets.

N. B. — Ces Promesses n'obligent pas sous peine de péché ; cependant, ce sont des engagements solennels qu'un homme de cœur et d'honneur doit tenir fidèlement. Elles sont propres à la Ligue des hommes, mais ne doivent point être considérées comme faisant partie de l'*Œuvre elle même* de l'Apostolat. (Statuts, art. 5).

On fait ordinairement les communions générales de la Ligue aux époques suivantes : 1° au temps des pâques ; 2° au mois de juin ; 3° au mois d'octobre ou de novembre ; 4° au mois de décembre ou de janvier. C'est au Directeur de les fixer.

Quoique ces communions trimestrielles soient les seules exigées par la Ligue des hommes, on a lieu d'espérer que le plus grand nombre d'entre eux fera la communion réparatrice mensuelle, comme cela se pratique d'ordinaire dans les centres de l'Apostolat.

On appelle *réparatrice* une communion offerte au Sacré-Cœur pour le consoler des outrages qu'il reçoit de la part des pécheurs, surtout dans le sacrement de l'Eucharistie, et pour détourner les fléaux de la colère divine.

V. — CAUSES D'EXCLUSION DE LA LIGUE. —

On ne doit ni admettre, ni retenir dans la Ligue :

1° Ceux qui appartiennent à des sociétés non tolérées par l'Église ;

2° Les blasphémateurs qui ne s'appliquent pas à se corriger ;

3° Ceux dont la conduite serait préjudiciable à l'honneur de la Ligue ; ceux, par exemple, qui seraient reconnus comme fréquentant les cabarets, contre leur promesse, ou comme donnant du scandale par l'abus des liqueurs enivrantes, etc.

Il appartient au Conseil de décider, à la majorité des voix et avec l'approbation du Directeur, si un Associé doit être renvoyé, avec ou sans avis préalable.

VI. — L'INSIGNE DE LA LIGUE. — Les Ligueurs tiendront à honneur de porter ostensiblement l'insigne de la Ligue, soit le grand médaillon, soit la croix émaillée.

Il est aussi à désirer qu'ils portent tous le scapulaire du Sacré-Cœur

VII. — RÉCEPTION DANS LA LIGUE. — Pour être reçu valablement dans la Ligue et avoir ainsi droit à ses nombreuses indulgences, il faut donner son nom au Directeur local, qui l'inscrira ou le fera inscrire sur le Registre de l'Œuvre et remettra ou fera remettre au nouveau Ligueur un livret d'admission.

La réception solennelle se fait de la manière suivante :

Le Président entouré des autres Officiers et tenant le drapeau, se place dans le chœur : tous sont tournés vers la nef.

Les récipiendaires sont appelés à la table de communion et le Directeur, après leur avoir rappelé en quelques mots leurs devoirs de Ligueurs, leur demande à tous : " Promettez-vous fidélité aux Pratiques et aux Promesses de la Ligue ? " Ils lèvent la main en disant à haute voix : " Oui, nous le promettons. "

Le Directeur bénit alors les insignes et les distribue en disant à chacun : *Accipe frater, imaginem Cordis JESU. Sit protectio tua in vita et salus in morte.* (Recevez, mon frère, l'insigne du Cœur de Jésus. Qu'il soit votre protection durant la vie et votre salut à la mort).

Suit, si possible, le salut du Saint Sacrement pendant lequel le Directeur ou le Président lit l'acte de consécration des Associés au Cœur de Jésus.

VIII. — LE CONSEIL DE LA LIGUE. — La Ligue est gouvernée par un Conseil composé du *Prêtre Directeur*, des *Officiers* et des *Zélateurs* ou *Conseillers*.

Les *Officiers* sont le *Président*, les deux *Vice-Présidents*, le

Secrétaire et le *Trésorier*. Le Président et les Vice-Présidents sont élus par les Associés au scrutin secret, sous la présidence du Directeur.

Le Président reste en charge un an ; il est ensuite remplacé par le premier Vice-Président, puis par le deuxième. Les Associés élisent chaque année un deuxième Vice-Président, au mois de janvier, de la manière indiquée plus haut. Le Président sortant de charge reste de droit conseiller pour trois ans.

IX. — FONCTIONS DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS. — Le Président et les Vice-Présidents sont les auxiliaires principaux du Directeur ; ils doivent veiller à l'honneur de la sainte Ligue et donner l'exemple aux autres par leur fidélité à garder les *Pratiques* et les *Promesses* de l'Œuvre. Ils sont spécialement préposés aux *Zélateurs* qu'ils doivent visiter et encourager, chacun dans son district.

Ils doivent aussi s'efforcer de recruter de nouveaux Associés pour la Ligue.

X. — FONCTIONS DU SECRÉTAIRE. — Le Secrétaire, qui est nommé par le Directeur, le Président et les Vice-Présidents, doit inscrire dans un registre spécial les noms des Associés, leurs adresses et la date de leur réception. Il rédige dans un livre *ad hoc* les minutes des délibérations de chaque séance du Conseil et il en donne lecture au commencement de la séance suivante.

Il distribue à chaque Zélateur la liste des Associés qu'on lui aura assignés.

Enfin, il doit envoyer, chaque année, au mois de juin, au Directeur du MESSAGER CANADIEN DU SACRÉ CŒUR, un rapport sur l'état de la Ligue dans son Centre, après l'avoir fait approuver par le Directeur.

Ce rapport doit indiquer : 1° le nombre actuel des Associés actifs ; 2° le nombre moyen des communions trimestrielles ; 3° les fruits les plus remarquables produits par la Ligue.

Le Secrétaire devrait aussi rapporter au plus tôt au *Directeur du MESSAGER* les décès des Associés, afin qu'ils soient insérés dans le Bulletin nécrologique.

XI. — FONCTIONS DU TRÉSORIER. — Le Trésorier, qui est nommé de la même manière que le Secrétaire, doit tenir le *livre de comptes* de la Ligue et y entrer avec soin, jour par jour : 1° les *recettes* provenant des quêtes et des contributions annuelles perçues des Ligueurs par les Zélateurs, de toute souscription approuvée par le Conseil et de la vente des objets pieux, tels que manuels, insignes, abonnements au MESSAGER, etc. ; 2° tous les *paiements* qu'il aura faits.

Il ne peut, sans l'autorisation du Conseil et la sanction du Directeur, faire aucune dépense en dehors des transactions ordinaires avec le Bureau central du Sacré-Cœur.

Il doit, chaque année, au mois de janvier, rendre au Conseil un compte détaillé de l'état des finances de la Ligue.

XII. — FONCTIONS DES ZÉLATEURS OU CONSEILLERS. — La Ligue est divisée en cercles de 15 Associés, plus ou moins, à la tête desquels sont préposés des Zélateurs choisis par le Directeur et les Officiers de la Ligue. Ils appartiennent de droit au Conseil.

Les principales fonctions des Zélateurs sont les suivantes.

1° Recruter de nouveaux Associés à la Ligue, qu'ils doivent s'efforcer de faire prudemment connaître surtout dans le district assigné à chacun ;

2° Distribuer, avant le commencement du mois, les *billets mensuels* de la Ligue aux Associés de leurs Cercles respectifs et faire circuler parmi eux le MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR, à moins que l'on ne préfère laisser ce soin aux Zélatrices du Sacré-Cœur, là où elles existent ; mais, dans ce cas, les Zélateurs doivent tout de même voir de temps en temps les Associés de leurs Cercles, afin de les encourager et de leur transmettre les messages du Directeur, s'il y a lieu ;

3° Tenir le Secrétaire au courant des changements d'adresse, départs de la paroisse, décès de leurs Associés :

4° Si les Zélateurs sont chargés de distribuer eux-mêmes les *billets du mois* et de faire circuler le MESSAGER, ils devront prélever (1), chaque année, une cotisation de 5 cents de chacun de leurs Associés et il la transmettront au Trésorier, qui leur remettra, au cours de leur réunion mensuelle, les publications en question.

On ne doit jamais oublier que la lecture du MESSAGER et la distribution des *billets-images*, sans être essentielles, sont le plus solide soutien de la Ligue.

XIII. — RÉUNIONS DU CONSEIL. — Le Conseil doit se réunir chaque mois, pour l'expédition des affaires de la Ligue. Cette réunion a généralement lieu le quatrième dimanche ou dans le cours de la quatrième semaine du mois.

C'est durant ces réunions intimes que le Conseil doit aviser aux meilleurs moyens de faire progresser la sainte Ligue et les autres Œuvres qu'il a cru devoir adopter d'une manière permanente ou transitoire, comme plus conformes aux intérêts du Cœur de Jésus et aux besoins locaux. C'est aussi durant ces séances régulières que les approbanistes sont admis à la réception à la majorité des voix et que le renvoi des membres infidèles à leurs promesses est décrété.

Le Conseil doit être l'*âme* et le *moteur* de la Ligue.

XIV. — ORDRE DE LA RÉUNION DES ASSOCIÉS.

1° Cantique au Sacré-Cœur ; 2° Recommandations spéciales : malades, morts, etc. ; 3° Instruction courte et simple ; 4° Salut du Saint Sacrement, si possible, et acte de consécration. Le tout ne devrait pas durer plus d'une demi-heure.

XV. — DRAPEAU. — Il est à désirer que chaque Centre de la Ligue ait son drapeau.

Le drapeau porte, d'un côté, l'écusson de la Ligue avec les inscriptions : *Ligue des hommes..... établie le.....* ; de l'autre côté, une image du Sacré-Cœur avec les inscriptions : *Paroisse..... Que votre règne arrive !*

(1) A moins que le Conseil n'adopte un autre moyen de pourvoir aux dépenses courantes, par des quêtes, par exemple.

RÉCEPTION DES ZÉLATEURS. — Les Officiers et les Conseillers de la Ligue sont par office Zélateurs de l'Apostolat de la Prière et ont droit de recevoir le diplôme et la croix-médaille des Zélateurs, si, au jugement du Directeur local, ils ont convenablement rempli les devoirs de leurs charges respectives. C'est au Bureau central du Sacré-Cœur (Rue Bleury, 144, Montréal) qu'il faut s'adresser pour avoir ces diplômes et ces croix-médailles.

On trouvera l'ordre de la cérémonie dans le Livret d'admission.

(A suivre.)

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité	406,323	Lectures de piété	31,177
Actes de mortification	397,252	Messes célébrées	2,348
Chapelets	741,232	Messes entendues	183,267
Chemins de la Croix	114,746	Œuvres de zèle	127,608
Communions sacramen- telles	63,257	Œuvres diverses	612,344
Communions spirituelles	470,456	Prières diverses	181,532
Examens de conscience	168,261	Souffrances ou afflictions	123,900
Heures de silence	436,114	Victoires sur ses défauts	180,059
Heures de récréation	218,807	Visites au S. Sacrement	257,229
Heures de travail	636,224		
Heures-saintes	46,165	SOMME GÉNÉRALE	6,398,309





LA VEN. MÈRE MARGUERITE BOURGEOYS

(Suite)

VII

Établissement d'un pensionnat, d'un ouvroir et d'une Congrégation externe. — Sa charité pour les filles qui viennent s'établir à Ville-Marie.



OMME le genre d'éducation doit être en rapport avec la naissance et la fortune, la Mère Bourgeoys, au contentement général des citoyens de la classe aisée, currit un pensionnat où la plupart des jeunes personnes de Ville-Marie et des environs reçurent leur éducation. Elle leur inculquait, outre la science de la religion, les premiers principes des lettres humaines, et cela avec un succès qui charmait les parents. Aussi, plusieurs

historiens font remarquer que, sous la domination française, grâce à l'éducation que donnaient les religieuses Ursulines et les Sœurs de la Congrégation, les femmes étaient plus instruites que les hommes.

Si désireuse que fût la Mère Bourgeoys de donner une solide instruction aux jeunes filles qui lui étaient confiées, elle ne l'était pas moins de leur inspirer le goût de l'ordre, de l'économie et du travail, quelle que fût d'ailleurs leur condition. " Les Sœurs de la Congrégation," écrit-elle, " doivent se rendre habiles en toutes sortes d'ouvrages, afin d'apprendre aux enfants à éviter l'oisiveté, qui est " la source de tous les v'ces."

Pour entretenir et fortifier chez ses anciennes élèves les heureuses dispositions et les bons sentiments qu'elle leur avait inspirés, la Mère Bourgeoys les convoquait aux assemblées de sa Congrégation externe, leur faisait de touchantes instructions sur les moyens de se sanctifier dans le monde et de porter dans les familles la bonne odeur de Jésus-Christ. Cette dévouée Mère avait tant à cœur ces pieuses réunions qu'elle déclara ne vouloir jamais les abandonner, ajoutant que, quand elles ne devraient produire d'autre bien que d'empêcher un seul péché, elle serait abondamment payée de ses peines. Aussi, à sa recommandation, dans toutes les paroisses où les Sœurs ouvrent des écoles et des pensionnats, elles organisent, autant que possible, des Congrè-

gations externes, et partout ces pieuses associations produisent des fruits de vertu et de sanctification.

Le zèle des âmes lui inspira encore de faire pour les filles de la classe indigente ce qu'elle réalisait avec tant de succès pour les enfants de familles aisées. En faveur de ces déshérités des biens de ce monde,



La Sœur Bourgeoys établit un ouvroir en faveur des filles pauvres.

elle acheta une maison, les y assembla, demeura avec elles, les instruisit, leur apprit à travailler et surtout à sanctifier leur travail ; elle se consacrait tout entière à leurs intérêts. Cet ouvroir qu'elle fonda sur les seules ressources de sa confiance en Dieu fut appelé avec raison "La Providence." Tels furent ses succès qu'ils attirèrent l'attention du Gouverneur du Canada, qui voulut bien le recommander à la protection du ministre de la

marine. Lorsque, par suite du malheur des temps, il fallut fermer cet établissement, ce fut pour cette vénérée Mère une des plus grandes peines de sa vie.

Mais le vrai zèle ne connaît point de bornes, aussi, celui de la Mère Bourgeoys ne se limitait pas à former les jeunes personnes de Montréal, il s'étendait encore à celles qui venaient de France pour s'établir dans la colonie. Elle poussait la sollicitude et les attentions, comme elle le dit elle-même, jusqu'à *les aller quérir au bord de l'eau*, c'est-à-dire au lieu de leur débarquement, *persuadée qu'il fallait ouvrir la porte de la maison de la Très Sainte Vierge à toutes les filles qui se présentaient*. Elle les amenait à la *Congrégation* et en prenait soin comme eût fait une mère ; elle les consolait, les encourageait, les instruisait, leur fournissait tout ce qui leur était nécessaire, se privant de draps de lit, elle et ses Sœurs, afin que ces pauvres filles ne manquaient de rien. Elle les gardait ainsi jusqu'à ce qu'elles fussent établies.

L'expérience lui ayant appris que, par suite de leur contact avec le monde, les jeunes personnes sont très exposées à se ralentir dans le chemin de la vertu et à négliger leurs devoirs religieux, elle trouva dans son zèle le moyen de maintenir ses anciennes élèves dans la fer-

veur. Ce fut de les convoquer aux exercices de la retraite. Continuellement, on voyait à la Congrégation des jeunes filles et même des mères de famille qui venaient se retremper dans leurs bons sentiments auprès de leurs anciennes maîtresses. Ces retraites produisaient un bien incalculable. Aujourd'hui encore, elles se continuent avec le même succès.

VIII

Ses austérités, ses prières, ses vertus, etc.

Toutes ces œuvres d'institutrice, d'apôtre et de mère, entreprises pour la sanctification du prochain, la Mère Bourgeoys les soutenait par les exemples de sa vie pauvre et mortifiée. Sa charité la rendait



Charité de la Sœur Bourgeoys en faveur des filles envoyées pour s'établir à Ville-Marie.

victime pour les péchés des autres. Ses désirs d'expiation étaient continuels et lui inspiraient d'excessives pénitences. Elle n'acceptait pour sa nourriture que les aliments les plus communs, donnait la préférence à ceux qui étaient insipides ; s'il s'en trouvait qui flattaient sa sensualité, elle ne les prenait que très froids ou très chauds, y mêlait de l'eau, de la cendre même, ou quelque poudre amère dont elle avait toujours une provision. Elle mangeait peu, et, selon son

habitude, ne buvait que de l'eau, encore n'était-ce qu'une fois le jour, même dans les grandes chaleurs de l'été, et jamais en quantité suffisante pour étancher sa soif, mais assez seulement pour l'irriter davantage.

C'était toujours dans quelque posture gênante qu'elle prenait ses repas, se tenant debout ou légèrement appuyée. Le vendredi, elle ne faisait qu'un repas, et le Vendredi-Saint, elle le prenait à genoux. Par cette longue habitude de se mortifier, elle en arriva à perdre le sens du goût, ne faisant aucune distinction entre les mets délicats et les plus désagréables. Son lit ordinaire était le plancher ou la terre nue, avec un billot pour chevet. Elle regardait comme une sensualité

de coucher sur une paille avec un oreiller. Elle ne prenait qu'un sommeil très court et encore l'interrompait-elle toutes les nuits par plusieurs heures d'oraison qu'elle passait dans les attitudes les plus humbles et les plus incommodes.

Son corps qu'elle déchirait souvent par de cruelles disciplines, était de plus chargé d'instruments de pénitence qui rappelaient les austérités des plus grands saints. L'on ne peut entendre parler qu'avec frayeur d'un bonnet hérissé d'épingles au dedans, qu'elle portait en secret nuit et jour. Quelques-unes de ses compagnes, ayant remarqué, par hasard, cette invention de son amour pour les souffrances, la conjurèrent de quitter ce bonnet ; mais elle leur dit, en souriant *qu'il ne lui faisait pas plus de mal qu'un oreiller de plume*. Un autre jour, sollicitée par ses Sœurs de modérer ses austérités afin de se conserver à leur Institut, elle leur répondit par une instruction sur le devoir imposé aux chrétiens de mener une vie pénitente ; instruction si forte et si pathétique que ses Sœurs en furent touchées jusqu'aux larmes, et se sentirent animées d'un saint désir de marcher sur ses traces.

La Mère Bourgeoys unissait à ses mortifications des prières ardentes et continuelles pour toucher plus efficacement le cœur de Dieu, en faveur des justes et des pécheurs. Par la constance et la ferveur de ses oraisons, elle était peut-être le plus ferme appui de la colonie naissante. Convaincu de son grand crédit pour négocier auprès de Dieu les intérêts du pays, M. Souart, vénérable prêtre de Saint-Sulpice, qui la dirigeait depuis douze ans, se plaisait à la considérer comme la *princesse sainte Geneviève du Canada*. Il était persuadé que la Nouvelle-France, assistée par les prières de cette sainte religieuse, ne souffrirait aucun mal considérable de la part de ses ennemis.

Malgré l'austérité de sa vie pénitente, la digne Fondatrice n'avait rien dans son extérieur qui ne fût propre à attirer doucement les âmes et à les gagner à l'amour de Notre-Seigneur. La vue seule de sa personne portait à la piété, comme l'expérimentaient tous ceux qui se trouvaient en relation avec elle. "Je ne crois pas, écrivait le Père Bouvard, supérieur des Jésuites de Québec, avoir jamais vu de fille aussi vertueuse que la Sœur Bourgeoys, tant j'ai remarqué en elle de grandeur d'âme, de confiance en Dieu, de dévotion, de zèle, d'humilité, de mortification." Le Père Leclercq, récollet, disait aussi : "Nous l'avons connue, pleine de l'esprit de Dieu, de sagesse et d'expérience ; d'une constance invincible dans tous les obstacles qu'elle a trouvés à ses desseins." (*—I suivre.*)



NOSTRE DAME CHANDELEUR



JADIS, au treizième siècle, nos aïeux de France désignaient ainsi la fête de la Purification de MARIE ou la Présentation de JÉSUS au temple. On l'appelait encore la Fête de Chandeleur, du latin "festum Candelarum," fête des lumières ou des chandelles de cire. Aujourd'hui, nous l'appelons communément le Jour de la Chandeleur. Toutes ces dénominations populaires lui sont venues de la bénédiction des cierges et de la procession qui se fait aussi à la Messe du Jour avec les cierges allumés. Dom Guéranger croit avec plusieurs savants que cette solennité remonte aux temps apostoliques ; au moins, dit-il, elle existait certainement avant le cinquième siècle. L'on croit aussi qu'elle fut instituée pour prendre la place des fêtes obscures, en usage chez les Romains et les Grecs, connues sous le nom de Lupercales et qu'on célébrait en l'honneur du dieu Pan, le troisième jour après les ides de février.

Quoi qu'il en soit, La Chandeleur a été instituée dans l'Eglise pour honorer avec l'humble soumission de MARIE à la loi, le premier acte public et solennel de religion que fit Jésus après sa naissance, quand sa divine Mère, la plus pure des vierges, le porta, quarante jour après sa naissance, au temple de Jérusalem. L'on connaît les lois judaïques relatives à la famille. C'était l'ordre du Seigneur : les femmes d'Israël, après leur enfantement, demeuraient quarante jours sans approcher du tabernacle ; ce temps expiré, "elles devaient, pour être purifiées, offrir un sacrifice. Ce sacrifice consistait en un agneau, pour être consumé en holocauste ; on devait y joindre une tourterelle ou une colombe, destinées à être offertes selon le rite du sacrifice pour le péché. Que si la mère était trop pauvre pour

fournir l'agneau, le Seigneur avait permis de le remplacer par une autre tourterelle ou une autre colombe.

Un second commandement divin déclarait tous les premiers-nés propriété du Seigneur et prescrivait la manière



La présentation au Temple.

de les racheter. Le prix de ce rachat était de cinq sicles." (Dom Guéranger.)

Bien qu'elle n'eût pas été faite pour eux, MARIE part donc avec le fruit béni de ses entrailles pour la Maison de la prière; JÉSUS tout petit enfant de corps, mais homme fait par l'intelligence et le cœur, JÉSUS Homme-Dieu va adorer son Père et s'offrir en sacrifice pour sauver le monde perdu par le péché.

* * *

O Jérusalem, réjouis-toi. Vois-tu cet humble cortège qui s'avance et franchit tes murs? vois-tu ces deux pauvres qui portent un enfant et deux blanches colombes? O Jérusalem, réjouis-toi, tressaille d'allégresse: cet enfant, c'est ton Messie que tu attends depuis des siècles. Enfin il t'arrive ton Libérateur et ton Sauveur, il est arrivé le Désiré des nations, la Lumière du monde. Réjouis-toi donc, élève des arcs de triomphe, sème les fleurs sur son passage, chante l'hosanna triomphant. — Mais Jérusalem est silencieuse et ne s'émeut pas: elle ne voit pas, elle ne reconnaît pas celui qui est la lumière du monde, parce qu'elle est comme assise dans d'épaisses ténèbres: "Et lux in tenebris lucet et tenebræ eam non comprehenderunt." (Joan, I, 5.) La première entrée de Jésus à Jérusalem se fait donc comme celle d'un roi qui voyage incognito; il semble qu'il ne veuille se manifester que par degrés, d'abord à ceux qui sont animés du même esprit que lui. Aussi, quand la bienheureuse Mère toujours vierge monte tout émue les degrés du Temple, voici que deux vieillards surviennent l'un après l'autre, poussés par l'esprit du Seigneur: tous deux ont passé leur vie dans l'attente du Messie, tous deux ont été sans cesse consumés d'un désir ardent, immense de voir le salut et la gloire d'Israël. Aujourd'hui enfin a sonné pour eux l'heure de la consolation suprême. L'esprit d'en haut leur a annoncé l'objet de leurs vœux: ils verront donc des yeux du corps la Lumière des nations. Ils accourent au temple ces deux anciens que tout le peuple vénère pour leur insigne vertu, derniers débris du monde antique ruiné par le péché; ils portent dans l'allégresse leurs pas chancelants vers le Rédempteur. Le juste Siméon a bien vite distingué parmi la foule la Mère de son Dieu, il s'approche de la Vierge bienheureuse et prenant dans ses bras le divin enfant:

"Maintenant, Seigneur — s'écria-t-il — je puis mourir en paix si c'est votre bon plaisir, j'ai assez vécu puisque j'ai vu de mes yeux le Sauveur que vous avez préparé à l'univers, la Lumière des nations et la gloire de votre peuple

d'Israël." (Luc II.) La prophétesse Anne, la femme chaste et mortifiée, arrive sur ces entrefaites et publie, elle aussi, la venue du Sauveur: elle en parle à tous ceux qui veulent l'entendre.

Cette fête clôt donc admirablement la série des douces joies de Noël. La procession des cierges allumés est destinée à rappeler cette touchante marche au temple de la divinité cachée se manifestant à deux vieillards. A ce propos, remarquons qu'il est de coutume chez les peuples catholiques que les fidèles fassent eux-mêmes bénir des cierges ce jour-là, à la messe, " non-seulement — dit Dom Guéranger — pour servir à la procession, mais encore pour l'usage. . . ; en les gardant avec respect dans leurs maisons, en les portant avec eux, *tant sur la terre que sur les eaux*, comme dit l'Eglise, ils attirent des bénédictions particulières du ciel. On doit aussi — ajoute l'illustre auteur — allumer ces cierges de la Chandeleur auprès du lit des mourants, comme un souvenir de l'immortalité que le Christ nous a méritée. et comme un signe de la protection de MARIE."

* * *

Mais, pour revenir à notre sujet, ne nous contentons pas de prendre part à la marche de Jésus: c'est seulement comme l'écorce du mystère. Si maintenant nous pénétrons dans la moelle pour en saisir l'esprit, nous trouvons bientôt que la parfaite reconnaissance de la souveraineté de Dieu sur nous, ou l'esprit de religion, en forme le caractère principal et distinctif. Rien de plus fortement accusé dans la conduite de la Sainte famille en cette journée; c'est le langage nouveau du Verbe et de sa Mère, si nouveau que le monde ne le comprend pas. Ainsi il s'adressa à tous les hommes de bonne volonté qui ont soif de lumière.

Que disent donc ces incomparables maîtres? Oh! ils nous disent: " Apprenez par notre exemple que la perfection de l'homme est dans le bon usage de sa liberté, et que le bon usage de sa liberté consiste à vivre tous les jours de sa vie sous la dépendance de Dieu son Seigneur, en recon-

naissant humblement sa souveraineté absolue et universelle sur les hommes.”

O JÉSUS, ô MARIE, dissipez l'aveuglement de tant d'hommes ignorants de la vraie liberté, qui la font consister à n'avoir d'autre règle que leur humeur et leur passion, que leur plaisir ou leur caprice.

* * *

La Sainte Vierge — dit Bossuet — nous montre aujourd'hui un grand exemple. . . Plus pure que les rayons du soleil, elle se soumet à la loi de la purification. Le Sauveur lui-même est porté au temple parce que la loi le commande. . . A cet exemple. . . n'aimons notre liberté que pour la soumettre à Dieu, et ne nous persuadons pas que ses saintes lois nous la ravissent. Ce n'est pas s'opposer à un fleuve, ni à la liberté de son cours, que de relever ses bords de part et d'autre, de peur qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne ; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus doucement dans son lit, et de suivre plus certainement son cours naturel.” (2e Sermon pour la Purific.)

Mais l'esprit de ce mystère va plus loin encore. Nous y voyons JÉSUS et MARIE pousser par amour cette reconnaissance de la souveraineté de Dieu jusqu'au sacrifice parfait, jusqu'à l'entière immolation de leur personne à Dieu. C'est ce que le grand évêque nous explique encore : “ Nous apprenons de Saint Paul (Hebr. 10. 5.) — dit-il — que JÉSUS-CHRIST, faisant son entrée au monde, s'était offert à son Père pour être la victime du genre humain. Mais ce qu'il avait fait dans le secret dès le premier moment de sa vie, il le déclare aujourd'hui par une cérémonie solennelle, en se présentant à Dieu devant ses autels ; de sorte que si nous savons pénétrer ce qui se passe en cette journée, nous verrons des yeux de la foi JÉSUS-CHRIST qui se présente dès sa tendre enfance aux yeux de son Père pour lui demander sa Croix, et le Père qui, prévenant la fureur des Juifs, la met déjà de ses propres mains sur ses épaules.” (1er Sermon.)

pour la Purific.) Nous y verrons aussi la bienheureuse MARIE s'immolant volontairement, acceptant de plein gré l'immense part qu'elle doit prendre aux douleurs de son divin Fils, quand le vieillard Siméon lui apprend qu'un glaive tranchant percera son âme. " L'unité de son corps mystique — ajoute l'illustre évêque — fait que le chef s'étant immolé, tous les membres doivent être aussi des hosties vivantes. . . JÉSUS-CHRIST a tellement disposé les choses que nul ne peut avoir part à son sacrifice, s'il ne se consacre en lui et par lui pour être un sacrifice agréable. . . Vérité très importante. . . qui comprend le fondement principal du culte que les fidèles doivent rendre à Dieu dans le nouveau Testament." (Ibid.) Eh ! cela, qu'est-ce dire autre chose que le chemin royal de la croix est l'unique voie qui mène au salut et à la perfection ? O JÉSUS, quand donc vous comprendrons-nous ? Quand ferez-vous nôtres les sentiments de votre Cœur adorable ?

ACTIONS DE GRACES

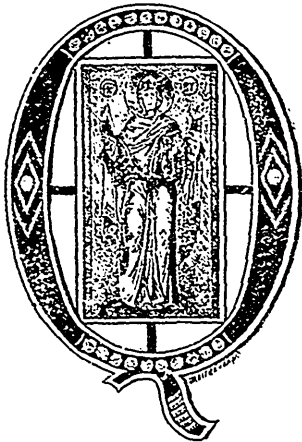
44,772 demandes d'actions de grâces pour faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat ont été faites aux Bureaux du Sacré-Cœur le mois dernier. Des rapports spéciaux de faveurs obtenues sur promesse de les faire publier dans le MESSAGER, nous ont été communiqués des Centres suivants :

Biddeford : une guérison. — *Champion* : une faveur spirituelle. — *Chêneville* : une faveur ; une guérison. — *Hävre-à-Bouche* : une faveur temporelle. — *L'Assomption* : une grande faveur. — *L'Epiphanie* : plusieurs faveurs. — *L'Islet* : guérison d'un mal de gorge par l'intercession de saint Blaise. — *Markstay* : guérison à la suite d'une nevraie avec promesse de la faire publier. — *Mont-Carmel* : une guérison. — *Montréal* : plusieurs faveurs spirituelles et temporelles ; plusieurs guérisons. — *Québec* : remerciements au Sacré-Cœur pour l'heureuse issue de deux procès importants. — *Rigaud* : guérison d'un mal de gorge attribuée à l'usage de l'huile de saint Blaise ; actions de grâces pour avoir été préservé du feu. — *Rivière-au-Canard* : une faveur obtenue par l'intercession de saint Antoine de Padoue. — *Saint-Ardré Anellin* : plusieurs faveurs temporelles. — *Saint-Ferdinand d'Halifax* : plusieurs faveurs. — *Saint-Jean* : plusieurs faveurs. — *Saint-Louis de Gonzague* : une guérison. — *Saint-Roch de Québec* : une guérison. — *Saint-Vanislas de Kostka* : plusieurs faveurs temporelles ; plusieurs guérisons. — *Trois Rivières* : guérison de surdité. — *Walkerville* : deux faveurs temporelles. — *Woonsocket* : une guérison.

Intention Générale de N. S. P. LE DAPE

FÉVRIER 1898.

Les Œuvres en faveur des marins.



Il n'a éprouvé un serrement de cœur en voyant un navire s'éloigner du rivage? Ces quelques hommes qui habitent cette maison flottante vont vivre pendant des semaines, des mois, isolés, perdus dans l'immensité, loin des secours que pourraient leur donner leurs semblables.

Ils sont à plaindre au point de vue humain, mais plus encore au point de vue spirituel. Ceux qui connaissent un peu les ports de mer savent quelles tentations attendent, guettent, assaillent

les marins, dès qu'ils ont posé le pied sur le quai. Et cependant quel sol riche et fécond que ces âmes viriles des matelots que le danger rappelle si vite à Dieu, que la vie constante de devoir et d'abnégation trempe si fortement! Dans beaucoup de marins, il y a de quoi faire des saints; dans tous, des chrétiens fervents.

Depuis de longues années, l'Apostolat de la Prière en Angleterre s'était occupé des marins catholiques. Les protestants ont depuis longtemps souci des leurs. A Montréal ils ont pour les matelots protestants des organisations prospères qui datent de 30 ans. Nous devons dire à l'honneur

du Canada, que la première institution en faveur des matelots catholiques a été fondée à Montréal il y a quelques années. L'apathie des catholiques n'est pas encore complètement vaincue, néanmoins les progrès de l'Œuvre sont incontestables. Elle a ses salles dans la rue St-Jacques.

Cette année, pendant les seuls six mois de navigation, limite extrême de l'ouverture de nos ports dans le St-Laurent, 17,000 matelots les ont visitées ; 100 ont promis de ne plus boire et ont gardé leur promesse ; 1,750 lettres ont été écrites ; tous les dimanches on y fait le Chemin de la Croix et, chaque semaine, le jeudi, un concert est donné auquel prennent une part active les amis dévoués de l'Œuvre ; plus de 1,000 livres de prières, médailles, scapulaires, chapelets ont été distribués gratuitement ; l'Apostolat de la Prière qui, pour les matelots, s'appelle l'Apostolat de la Mer, est établi parmi eux, et plus de 1,000 déjà sont du 1er ou 2nd degré. Ils ont une salle, exprès pour leurs malades, à l'hôpital Notre-Dame, où un chapelain, des dames et des messieurs de l'œuvre se font un bonheur de les visiter et de leur procurer les adoucissements que réclame leur état ; un terrain leur appartient au cimetière où deux des leurs reposent en paix ; on leur envoie des revues et des journaux de toutes les parties du Canada ; un bienfaiteur leur fournit gratuitement tout ce qu'il leur faut pour écrire.

Depuis la fondation d'un club à Montréal, New-York, Londres, l'Espagne, l'Italie et d'autres pays encore sont entrés et entrent dans le mouvement.

Le projet en vue maintenant est de donner à toutes ces fondations une base solide, en les plaçant avec toutes les nouvelles qui pourront s'établir, sous la direction d'un comité central international, qui pourrait être à Londres ou dans quelque autre ville dont le port reste ouvert toute l'année. L'Œuvre trouverait là un puissant levier et un stimulant irrésistible ; des rapports annuels, trimestriels ou même mensuels, selon les besoins, tiendraient les clubs associés au courant de ce qui se fait dans chacun d'eux ; des

statistiques seraient faites avec soin ; on s'occuperait des cas particuliers ; les chapelains trouveraient pour eux-mêmes des instructions dans ces précieux documents — jusqu'ici les clubs fondés sont des unités sans lien — et le Saint-Père, nous en avons l'assurance, donnera en faveur de l'Œuvre un bref d'approbation, dès que l'organisation internationale sera effectuée.

En attendant, notre club de Montréal a besoin de secours, la maison du club n'est pas la propriété de l'Œuvre, il a fallu la meubler, il faut l'entretenir, la pourvoir de jeux et d'amusements capables d'attirer les matelots par des contributions volontaires. Les dépenses sont considérables et si nous voulons les progrès de l'Œuvre, nous devons, nous, Catholiques du Canada, sans distinction de nationalité, unis dans une même foi, venir en aide à cette Œuvre, appelée à faire un bien incalculable parmi les nombreux matelots qui emplissent notre port pendant les six mois de notre navigation.

Chers associés, voici des âmes à sauver et en grand nombre. Que vos prières, vos aumônes et votre action secondent les efforts de ceux qui se dévouent pour elles !

Prière quotidienne durant ce mois

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les marins et les Œuvres qui ont pour objet le salut de ces âmes si dignes d'intérêt.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE : Seconder de tout notre pouvoir les Œuvres en faveur des marins.

Cantique pour la Communion

Moderato.

Musique de Mlle BLANCHE GAGNON.

Com - bien de fois, ef - fray - é de moi -

mé - me. Faible et n'ay - ant que l'om - bre des ver - tus, Je me di -

sais dans ma dou - leur ex - tré - me, Com - ment o - ser m'ap - procher de Jé -

Mes - to - so.
sus? Quoi! vous of - frir pour tem - ple ma pai -

Mes - to - so.

CANTIQUÉ POUR LA COMMUNION

71

tri - no, A ce cœur pur o - ser u - nir le

dim. *animato.*
mien ?.. Dieu trois fois saint, l'Ange à vos pieds s'in-

dim. *animato.*

eli - ne! Vous é - tes tout, et

cres *m.d.* *cres*

cen *do.* *ff*
moi je ne suis rien! Dieu trois fois

cen *do.* *ff*

CANTIQUÉ POUR LA COMMUNION

piu animato.

saint. l'Ange à vos pieds s'ia - eli - ne :

piu animato.

f *p* *dim.*

Vous é - tes tout. et moi je ne suis rien !

p *dim.*

rall.

Ainsi plongé dans ma douleur amère,
 Mon front pâli par la crainte ployait ;
 Mes deux genoux semblaient cloués à terre
 Et de mon cœur l'espérance fuyait.
 Quand, tout à coup, je ne sais quelle flamme
 Du saint autel vers moi sembla jaillir,
 Et j'entendis dans le fond de mon âme
 La douce voix de Jésus retentir.

3

“ — Venez à moi, disait la voix céleste,
 Vous qui tombez lassés sur le chemin,
 Pour vous aimer toujours mon Cœur vous reste,
 Pour vous tenir, voici ma forte main.
 Je viens sauver l'humanité qui tombe,
 La ramener dans mes bras triomphants,
 La relever, s'il le faut, de la tombe, —
 Venez à moi, vous êtes mes enfants ! ”

4

Je me levai, je marchai d'un pas ferme
 Vers cet autel où j'étais attiré,
 Et je sentis que j'arrivais au terme
 Où mes désirs avaient tant aspiré.
 Oh ! quel rayon soudain perça la nue,
 Plus de combat, d'angoisse, de frayeur,
 Des flots divins d'une joie inconnue,
 O doux Jésus, vous inondiez mon cœur.

Bl. G.

NOS MARTYRS CANADIENS

NOUVELLES FAVEURS ATTRIBUÉES À LEUR INTERCESSION

Port-Joli : une faveur spéciale. — *Saint-André d'Argenteuil* : une personne souffrant depuis dix ans d'une maladie du nez et des reins a éprouvé un si grand soulagement après une neuvaine aux RR. PP. Martyrs que depuis le mois d'août dernier toute opération a été inutile et que le mieux continue à se manifester. — *Saint Louis de Gonzague* : une guérison.



LE SECRET DE LA CONFSSION.

I. — Le meurtre.

EN Russie, non loin de Kiew-la-Sainte, s'étend capricieusement échelonné sur une petite colline, le beau village d'Oratow ; un peu à l'écart, et dominant les chaumières, s'élève l'église des catholiques ; avec le presbytère et la maison de l'organiste, elle forme un petit groupe d'habitations abritées par la forêt qui couronne le sommet de la colline.

En 1860, au moment où commence notre véridique histoire, la nuit était descendue sur le village ; elle avait arrêté les travaux des champs, et elle faisait oublier aux paysans laborieux les fatigues de la journée. L'abbé Kobiloviez, le curé catholique, venait de terminer ses lectures et ses prières et de se mettre au lit, quand tout-à-coup il entend frapper à sa fenêtre.

Se lever, passer un vêtement, et se présenter est l'affaire d'un instant.

Monsieur le curé, lui dit-on à voix basse, je suis Petrovitch, le percepteur de la commune. J'aurais besoin de votre ministère.

— Mais n'êtes-vous pas orthodoxe ! . . .

— C'est vrai, je dois en convenir. J'ai passé autrefois à la religion russe pour ne pas perdre mon emploi ; mais ma femme est restée catholique, et elle désire que vous veniez baptiser notre enfant nouveau-né ; dans le plus grand secret toutefois, monsieur le curé, je vous en conjure, car je ne veux point compromettre l'avenir de ma famille.

— C'est bien, répondit le curé, je suis à vous dans un instant.

Un instant après le curé se glissait sans bruit hors de la maison.

— Attendez, Petrovitch ; j'entre à l'église et je prends ce qui est nécessaire à la cérémonie ; il revint bientôt, poussa la porte doucement, sans la fermer et descendit avec son compagnon dans le village.

Un quart d'heure peut être s'était écoulé depuis cette visite mystérieuse, lorsqu'une violente détonation éclata devant l'église et alla, au loin dans le village, arracher les habitants à leur sommeil paisible.

Bientôt les lumières apparaissent, des paysans sortent de leur maison portant des torches ; ils approchent de l'église ; entre le cimetière et la forêt, un spectacle navrant s'offre à leurs regards : Ivan le

mari de la nièce du curé est étendu sans vie, baignant dans son sang : une balle l'a tué raide. Après le premier moment de stupeur, on improvise un brancard, et on porte la malheureuse victime dans sa demeure.

Quelques hommes étaient restés sur le lieu du drame.

Monsieur le curé n'a pas entendu le coup de feu puisqu'il n'a point paru, dit alors Dimitri l'organiste ; allons le prévenir du malheur qui le frappe. Ils se rendent au presbytère avec Dimitri ; un agent de police les accompagne. A leur grand étonnement ils trouvent la porte ouverte et le curé absent. Pendant qu'ils se demandaient où il pouvait être allé, l'abbé Kobiloviez rentra. Voyant ce monde chez lui, il leur dit tout ému et tout troublé :

—Que ce passe-t-il, mes amis ; qu'y a-t-il ? que venez-vous me demander ?

—Vous ne savez donc pas, Monsieur le curé, le malheur qui vient d'arriver ?

—Mais non, parlez, je vous prie.

—Votre neveu...

—Eh bien, mon neveu ?

—A été assassiné tout-à-l'heure près de l'église.

—O ciel ! s'écria le curé en pâissant ; le malheureux ! et sa femme ! quel coup pour elle ! Et sait-on qui a commis ce crime horrible ?

—Nous l'ignorons encore ; on bat la forêt pour trouver le meurtrier.

—Voyez donc, murmura Dimitri à l'oreille de l'agent, comme Monsieur le curé est pâle... il serait l'auteur du crime que ses traits ne seraient pas plus décomposés.

L'agent fixe davantage le prêtre : le mot de Dimitri a réveillé son instinct de policier. S'adressant à l'abbé Kobiloviez :

—Monsieur le curé, lui dit-il, nous sommes loin de vous soupçonner ; mais votre absence pourrait être mal interprétée, dites-nous seulement où vous avez été, et cela nous suffira.

A cette demande le curé se trouble bien plus ; il a promis à l'employé russe de garder le secret, et de ne pas le compromettre. Après quelques moments d'hésitation, il répond :

—Messieurs, je ne puis vous dire d'où je viens ; mais je proteste que je suis innocent de ce crime ; le coupable, je suis persuadé, ne tardera pas à être découvert.

—Monsieur le curé vient sans doute de l'église, insinua l'organiste.

—Oui, je viens de l'église.

—Et pourquoi êtes-vous allé à l'église à cette heure de la nuit, dit encore le policier ?

Le curé garda le silence.

—Pardonnez-moi, Monsieur le curé, dit l'agent de police avec tris-

tesse, je suis obligé d'agir ; mais c'est dans votre intérêt que je prends ces mesures. Quelques hommes resteront ici avec vous ; les autres iront avec moi à l'église.

— Quoi donc, s'écria le curé, vous me constituez prisonnier !

L'agent de police ne répondit point.

— Dimitri, dit-il, venez avec nous.

Ils se rendent à l'église ; Dimitri guide l'agent.

La perquisition est d'abord infructueuse, tout-à-coup le sergent de police s'arrête stupéfait, les assistants demeurent immobiles d'effroi : l'organiste a trouvé, caché derrière l'autel, le fusil du curé, fraîchement déchargé.

Il fallut bien se rendre à cette preuve accablante : le curé fut arrêté et conduit à la prison.

II. — L'aveu.

Les événements de cette nuit fatale s'étaient succédés avec tant de rapidité, que le pauvre curé n'avait point eu le loisir de rentrer en lui-même, de se rendre un compte exact de la situation : la visite de Petrovitch, le meurtre inexpliqué, cette accusation soudaine, cette arrestation si peu méritée, lui semblaient être un songe pénible, qu'il cherchait en vain à écarter. Mais lorsque la porte de l'humide et ténébreux cachot se fut refermée sur lui, il fut rappelé à la réalité, et fut un moment accablé. Ce découragement, toutefois, ne fut pas de longue durée : le témoignage de sa conscience, sa confiance en Dieu, ramenèrent bientôt le calme dans son âme ; et quand les premiers rayons du jour vinrent percer les ténèbres de sa prison, il les accueillit avec joie comme l'annonce d'une prochaine délivrance.

Cependant l'abbé Kobilovitch ne parvenait pas à s'expliquer les divers accidents de ce drame. Quel pouvait avoir été le meurtrier d'Ivan ? Et lui-même comment était-il impliqué dans ce crime ? Comment son propre fusil avait-il pu servir à l'assassin ? On l'avait donc enlevé de chez lui pendant son absence et ensuite caché dans l'église ; tout cela ne supposait-il pas une connaissance exacte de sa maison et de l'église ? A toutes ces demandes, le nom de l'organiste Dimitri se présentait à sa pensée ; il pouvait être ennemi d'Ivan que la nièce du curé lui avait préféré pour époux ; lui, d'autre part, connaissait parfaitement le presbytère et l'église. Le curé sentait une conviction irrésistible s'emparer de lui ; le meurtrier, se disait-il, c'est l'organiste Dimitri, aussi lorsque la porte de sa prison s'ouvrit et que l'organiste lui-même parut soudainement devant lui, il poussa un cri, comme si l'apparition qu'il évoquait, venait confirmer ses pressentiments.

Dimitri était pâle et abattu.

— Monsieur le curé, dit-il, je sais que vous êtes... innocent. J'ai à

vous confier une chose importante, je désire que vous receviez ma confession.

Le prêtre hésita ; ses soupçons lui revinrent à la mémoire plus fort que jamais ; il lui semblait qu'un malheur le menaçait.

— Au nom du Sauveur, pria l'organiste.

Le prêtre vaincu par cette supplication, s'assit sur un escabeau, et Dimitri se jetant à genoux, murmura quelques paroles aux oreilles de son pasteur.

Le curé, étouffant un cri, se dressa soudain frémissant.

— Vous !

— Oui, mon père ; et le pénitent se courbait plus encore vers la terre... à cause de sa femme.

Il se fit un silence effrayant : on n'entendait que les sanglots étouffés du pénitent, et la respiration oppressée du confesseur.

— Dimitri, reprit enfin le prêtre, votre crime est grand devant Dieu et devant les hommes ; Dieu pardonnera aux larmes de votre repentir : à la justice des hommes donnera satisfaction l'aveu sincère de votre crime.

Dimitri ne répondit pas. Une pensée terrible vint au prêtre ; si le coupable n'avouait pas, lui, prêtre, se verrait condamner sans pouvoir se défendre : il était lié par le secret de la confession.

— Dimitri, au nom de Dieu, notre père et notre juge, ferez-vous votre devoir !

L'organiste après avoir longtemps gardé le silence, répondit enfin :

— C'est bien, je ferai ce que vous demandez.

— Le promettez-vous devant Dieu ?

— Je le promets.

— Allez-donc en paix.

III. — Le Jugement.

Les jours s'écoulaient et l'abbé Kobiloviez ne voyait point finir sa captivité. D'un mot, Petrovitch aurait pu démontrer l'innocence du curé ; l'intérêt égoïste lui fermait la bouche.

Mis en sûreté par sa confession sacrilège, l'organiste coupable, qui devait porter la peine de son crime, reculait devant l'aveu et l'expiation. Il n'était plus revenu à la prison, et le curé était livré à toutes les angoisses ; le procès s'instruisait, le jour du jugement était proche.

Il est venu ; une foule considérable se presse autour du tribunal, attirée par cette cause extraordinaire. La condition de l'accusé, les mystères qui enveloppent le crime, tout, tout excite la curiosité et l'intérêt. Les habitants d'Oratow sont partagés entre la crainte et l'espérance ; ils ne peuvent croire à la culpabilité de ce prêtre qui, pendant si longtemps, a mérité leur vénération et leur amour.

Ils apportent en faveur de leur curé les témoignages les plus sincères ; sa vie entière a été droite et pure ; il a administré avec zèle et prudence la paroisse qui lui a été confiée. Dans ces temps si difficiles, sous un gouvernement hostile et persécuteur, il a su fortifier les catholiques sans éveiller la haine de leurs ennemis. Sa bienfaisance a été aussi active que modeste, et il a fallu l'éclat d'une accusation terrible pour produire au jour ses aumônes secrètes, ses bienfaits cachés, ses bons offices multipliés. Une telle vie peut-elle laisser place à un attentat aussi horrible ?

Mais que peuvent toutes ces présomptions favorables contre les charges accablantes qui font de ce prêtre jusque-là si digne d'estime, un méprisable assassin. Car, ce qu'il avoue et ce qu'il tait est également funeste à sa cause.

Le président. — Accusé, vous n'étiez point dans votre demeure au moment du crime ?

Le prêtre. — Non, monsieur.

Le président. — Où étiez-vous ?

Le prêtre. — Je ne puis le dire.

Le président. — Accusé, votre silence opiniâtre sur ce point peut avoir pour vous les plus graves conséquences.

Le prêtre ne répond point.

Le président. — Le fusil trouvé à l'église est bien le vôtre ?

Le prêtre. — Oui, monsieur.

Le président. — Est-ce vous qui l'avez caché à l'église ?

Le prêtre. — Non, monsieur.

Le président. — Vous êtes entré à l'église cette nuit-là ?

Le prêtre. — Oui, monsieur.

Le président. — Qu'alliez-vous faire à l'église à cette heure ?

Le curé garde le silence.

Le président. — J'avertis encore une fois l'accusé, que son refus de répondre aggrave les charges qui pèsent sur lui.

Les témoins ne peuvent que confirmer leurs premières dépositions. L'organiste s'avance à son tour : une sourde inquiétude s'empare des assistants comme s'ils s'attendaient qu'il a entre ses mains la destinée de son curé. Il le sait mieux que personne.

L'organiste dépose qu'ayant été éveillé par la détonation, il ouvrit sa fenêtre qui donne sur le portail de l'église, et aperçut une ombre qui s'y glissait.

Le juge — Devant Dieu, pouvez-vous assurer que vous avez reconnu, dans cet homme, votre curé ?

R. — Oui, monsieur.

D. — Avait-il son fusil ?

A cette demande la foule devint anxieuse ; l'accusé se leva instinctivement de son siège.

(Dimitri, extrêmement pâle, porta autour de lui un regard effaré, puis baissant la tête, il murmura plutôt qu'il ne prononça un oui fatal.

Un faible cri lui répondit ; le curé retomba évanoui sur son banc ; il se sentait perdu.

En effet, le tribunal reconnaissant le prêtre Kobiloviez coupable de meurtre sur la personne de son neveu, le condamna à la déportation en Sibérie et aux travaux forcés à perpétuité.

Petrovitch, l'employé russe, avait assisté au jugement ; quand il rentra, sa femme lui demanda vivement :

— Eh bien ?

— Condamné à la Sibérie.

— Et tu n'as pas parlé !

Petrovitch haussa les épaules.

— Petrovitch, nous ne pouvons laisser s'accomplir cette iniquité.

Tais-toi, femme, veux-tu donc jeter dans la misère, toi et tes huit enfants ?

— Je préfère mendier mon pain et le leur, n'est-ce pas à cause de nous qu'il se trouve dans le malheur !

— Encore une fois, tais-toi ; il n'as pas de famille ; il vaut mieux que lui soit dans la peine que nous.

— Eh bien, j'irai moi-même, Pétrovitch.

Mais le mari la repoussa, et la tint enfermée dans sa chambre.

La malheureuse femme ne put supporter une telle responsabilité, elle devint folle ; et dans sa folie, elle parlait sans cesse de baptême catholique, de condamnation injuste, d'aveu à faire.

IV. — La Dégradation.

Les habitants d'Oratow portaient encore dans leur cœur le souvenir douloureux de la condamnation de leur pasteur, quand ils le virent frappé d'une nouvelle flétrissure.

Les cloches s'ébranlaient lentement et sonnaient comme pour une cérémonie funèbre. Triste et morne, revêtus d'habits de deuil, les habitants se rendaient à l'église. Là aussi, tout portait l'empreinte de la douleur ; les images du Sauveur et des saints étaient voilées, les cierges éteints, les autels dégarnis. Sur un siège élevé était assis Mgr l'évêque Borowski ; on lisait sur son visage la douleur qu'il éprouvait d'expulser du sanctuaire un prêtre qu'il y avait introduit lui-même, et qui jusque-là avait fait sa joie et sa consolation.

En ce moment, on amène l'abbé Kobiloviez, revêtu des ornements sacerdotaux ; ses confrères, ses amis, rangés autour de lui, ne semblent plus le reconnaître ; ils sont accablés du déshonneur que son crime a attiré sur eux. Lui-même est à peine reconnaissable ; et sa vue

arrache des larmes à tous les assistants. Un prêtre, du haut de l'autel, lit la sentence d'excommunication, et quand il a fini, l'évêque se lève et étend la main sur le coupable, non plus pour bénir, mais pour maudire.

“ Je vous ai imposé les mains, le jour de votre ordination, pour être le guide de votre troupeau, et vous vous êtes égaré vous-même.

“ Je vous ai imposé les mains pour être le modèle de vos frères, et vous avez été pour eux une pierre de scandale.

“ Je vous ai établi pour enseigner la justice, et vous avez fait l'iniquité. Je retire donc aujourd'hui, autant qu'il est en moi, la consécration que je vous ai donnée, et dorénavant vous ne porterez plus le nom de prêtre du Seigneur.”

Aussitôt les prêtres, qui l'entourent, s'avancent vers lui qui n'est plus des leurs et ils arrachent les insignes du sacerdoce, du diaconat et de tous les ordres ; et ils le dépouillent de l'habit ecclésiastique, qu'il n'est plus digne de porter ; les odieuses livrées du forçat remplaceront pour lui les vêtements sacerdotaux.

La foule qui jusque-là avait pleuré en silence, éclata en cris et en sanglots. Accablé sous le poids des anathèmes, le malheureux condamné se sent faiblir ; mais un regard jeté sur le crucifix lui rappelle son devoir ; l'Eglise catholique tout entière est intéressée à sa fidélité ; Dieu l'en récompensera pendant l'éternité : il gardera le secret de la confession.

“ Vous tous qui m'aimiez, écoutez mes paroles. Je me sou mets à l'épreuve que m'envoie la divine Providence ; mais devant Dieu qui m'écoute et me jugera, je déclare et je proteste que je suis innocent du crime dont on m'accuse. ”

V. — Réhabilitation.

Dans les régions glacées de la Sibérie, aux pieds des monts Oural, se trouvent des mines de métaux, source de richesse pour la Russie. Mais l'or semble fuir les recherches des hommes, et il faut le poursuivre dans de longues et étroites galeries privées d'air et de lumière. A ce travail pénible et meurtrier sont condamnés ceux que la justice humaine a rejetés de son sein.

Au commencement de 1880, vingt ans après les événements que nous avons racontés, les condamnés accomplissaient comme d'habitude leur lourde tâche ; les poitrines gémissaient, les coups de pics résonnaient, les blocs se détachaient ébranlant les échos lointains ; les gardiens impassibles surveillaient le knout à la main. Mais un des condamnés n'avance pas à son travail ; ses bras affaiblis retombent, ses mains débiles laissent échapper le pic. Il veut prendre un instant de repos ; le gardien le voit, et le frappe violemment de sa manière de cuir.

Le malheureux forçat reprend son outil ; il fait de vains efforts ; retombe épuisé sur le sol. Le brutal surveillant se rue sur lui, le foule aux pieds, et sans pitié le couvre de coups.

En ce moment un cri retentit : *« on maltraite le saint. »* Les condamnés abandonnent leur travail, ils se précipitent sur le gardien, le désarment en un instant, et le renversent à terre ; déjà les pics se lèvent pour lui fendre la tête ; à cette vue, le forçat brutalisé, réunissant ses forces, se jette audevant des mineurs :

« Arrêtez frères, s'écrie-t-il ; je le veux. » Aussitôt, comme par enchantement, les pics s'abaissent ; « retournez à votre travail, » ajouta-t-il. S'adressant au gardien qu'il vient de sauver, il lui dit avec douceur : « Il est inutile de me frapper, ma tâche est finie ; laissez-moi mourir en paix. »

En effet, le prêtre Kobiloviez (c'est lui-même) est près de sa fin ; vingt années, il a vécu dans cet enfer, portant la peine d'un crime étranger. Mais sa foi inébranlable, son généreux dévouement pour l'Eglise, lui ont donné la force d'accomplir jusqu'au bout son lourd sacrifice. Et tel a été le calme qui rayonnait sur son visage, telle a été la paix de son âme, que les natures dégradées qui l'entourent, ses compagnons de chaîne, n'ont pu résister à l'ascendant de sa vertu, tous le respectent et le vénèrent ; ils l'appellent le saint, et donneraient volontiers leur vie pour lui.

Peu après le forçat mourant appelait ses compagnons autour de sa couche de feuilles sèches, et quand il les vit réunis autour de lui, il leur dit ces paroles :

« Devant Dieu, qui va m'appeler devant son tribunal, je proteste que je suis innocent du crime pour lequel j'ai été condamné ; je pardonne à ceux qui ont été cause de ma condamnation ; puisse Dieu leur pardonner aussi ! Et vous, mes frères, vous n'avez plus rien à attendre des hommes, mais Dieu vous reste ; soyez-lui fidèles ; j'élève pour vous bénir ces mains consacrées à Dieu. Seigneur, recevez-moi dans votre paradis. »

Les forçats s'inclinèrent : quand ils se relevèrent, Dieu avait rappelé à lui le martyr du secret de la confession.

Au moment où l'abbé Kobiloviez rendait le dernier soupir, un courrier impérial apportait l'ordre de le mettre en liberté ; son innocence venait d'être reconnue. Après vingt années d'une existence misérable, vouée à la honte et au remords, l'organiste était tombé malade. Se sentant mourir, il avait appelé les magistrats et avoué son crime.



CONFESSION ET COMMUNION

RÉPONSES À QUELQUES DIFFICULTÉS DES CATHOLIQUES

La Confession

(Suite)

XXVIX° *Mais je suis retombé immédiatement..... Je crains de n'avoir pas eu de sincère contrition.*

Il peut se faire, en effet, que la manière dont les rechutes se produisent, donnent de graves doutes sur le sérieux de la confession. Pour éclaircir ce point, veuillez répondre aux questions suivantes :

Dans votre confession de Pâques, vous avez accusé des fautes graves et extérieures ; par exemple, d'avoir souvent manqué la messe par votre faute — de vous être enivré en allant boire aux auberges — d'avoir péché contre la pureté, en fréquentant de mauvaises compagnies, en vous exposant à des occasions dangereuses.....

Vous aviez promis d'éviter ces occasions, de prier, de vous approcher des Sacrements..... Avez-vous tenu ces promesses ?

— Avez-vous prié ? — Non.

— Avez vous encore manqué la messe par votre faute ?

— Oui, le dimanche même qui suivit ma confession.

— Êtes-vous retourné à l'auberge ?

— Oui, dès la même semaine.

— Avez-vous continué à fréquenter les mauvaises compagnies dangereuses, à vous exposer aux mêmes occasions de péché ?

— Oui.

— Et vous n'êtes pas retourné à confesse durant l'année ?

— Non. Du reste, voilà bien du temps que je ne me con-

fesse qu'à Pâques. Je fais toujours les mêmes promesses, mais toujours aussi ma confession est la même.

Dans ces conditions-là, je n'oserais pas affirmer absolument que la contrition a fait défaut, mais je dis que vous avez les raisons les plus graves de croire que vos confessions ont été mauvaises, parce que, d'après vos propres aveux, il est difficile d'admettre une résolution sérieuse de changer de vie en présence d'une pareille conduite.

Nous l'avons dit : la conversion d'un homme est chose difficile et pénible ; c'est une époque qui marque dans la vie. On se souvient toujours de la vive lumière qui nous fit voir clair dans notre conscience..... de l'horreur qui saisit notre âme à la vue de péchés si nombreux et si graves..... On se souvient de l'impression que fit alors sur l'âme la pensée de la mort, du jugement, de l'enfer..... de la terrible lutte qui s'engagea entre la grâce de Dieu nous montrant les sacrifices à accomplir et les passions du cœur se soulevant furieuses pour s'opposer à ces sacrifices. On se souvient aussi de la joie qui suivit le triomphe de la grâce..... de la paix profonde qui se répandit dans l'âme, après une bonne confession, de la générosité avec laquelle on se mit, dès lors, à repousser les attaques de l'ennemi.....

Les effets d'une conversion véritable encouragent longtemps l'homme et le soutiennent dans la lutte. Si, par surprise, il lui arrive encore de tomber, il se relève aussitôt et raffermi ses résolutions. Il a trop peur de se voir enlacé de nouveau dans les mêmes liens ! d'avoir à repasser encore par les peines et les angoisses qu'il éprouva au temps de sa conversion. Vous figurez-vous Madeleine, pardonnée par Jésus, reprenant aussitôt après sa vie criminelle et dégradée ? Vous figurez-vous Pierre reniant une seconde fois son Maître ? Augustin sorti victorieux de sa longue et terrible lutte, avec ses passions, se rejetant immédiatement après dans la même corruption ? Vous-même, si vous aviez été sur le point de périr en longeant un précipice, seriez-vous disposé à repasser par le même chemin et à vous exposer au

même danger ? Prenez garde ! Rappelez-vous la terrible parole de saint Paul : " On ne se moque pas de Dieu." Soyez sérieux dans vos confessions ; n'allez pas chercher une condamnation là où Notre-Seigneur vous offrait la réconciliation et le pardon.

XXX° *Le souvenir de mes péchés me revient toujours à l'idée, je ne suis pas tranquille, cela me décourage.*

Rappelons d'abord quelques vérités qui nous aideront à mieux comprendre la réponse à ces difficultés.

1° Quel que soit le nombre des fautes qu'on accuse à confesse et leur gravité, JÉSUS ne regarde que les dispositions du cœur. S'il y voit une contrition sincère, il pardonne aussi facilement mille péchés mortels qu'un seul. L'enfant prodigue, Magdeleine et le bon larron n'en sont-ils pas des exemples ?

2° Une seule bonne confession efface absolument tous les péchés mortels du passé. Quand donc une personne peut se dire en conscience : " A telle époque de ma vie, dans telle circonstance, j'ai fait une confession sérieuse, j'étais bien disposé j'avais certainement l'intention de changer de vie," cette personne peut se dire en même temps : " D'après la promesse de N.-S., tous mes péchés passés sont pardonnés, je n'ai plus besoin de les accuser de nouveau. Il ne me reste qu'à remercier Dieu de sa bonté, et à le mieux servir à l'avenir."

Ceci bien compris, venons maintenant à la difficulté.

Le souvenir de mes péchés me revient toujours à l'idée, je ne suis pas tranquille, cela me décourage.

Il y a deux manières de se rappeler les fautes passées : l'une est mauvaise et vient du démon, nous devons la repousser comme une tentation ; l'autre est bonne et vient du bon esprit, il nous faut la recevoir comme une grâce qui nous aide à rester dans le chemin droit. La première nous porte à la tristesse, au découragement, au désespoir. La seconde nous remet nos péchés sous les yeux, mais sans

trouble, sans inquiétude, seulement pour nous faire admirer la bonté de Dieu et nous encourager à réparer et à persévérer dans le bien.

Pour mieux saisir l'action du démon dans ces tentations de découragement, rendons-nous bien compte de l'effet produit sur nous par le péché commis et le péché pardonné.

Le plus souvent, le péché est un acte extérieur. Il s'accomplit sous l'impulsion d'une passion violente qui met en émoi et l'imagination et la sensibilité ; par conséquent, il laissera dans ces deux facultés des traces profondes et persistantes. Le pardon des péchés est, au contraire, un acte moral, insensible, intérieur, qui ne produit sur nous aucune impression sensible. Il est donc aisé de comprendre comment la certitude physique de nos fautes sera nécessairement bien plus vivace en nous que la certitude morale du pardon obtenu, et comment aussi le souvenir que nous en gardons est bien plus impressionnant que celui de l'absolution qui remet notre âme dans l'ordre. Mais nous ne devons nous laisser influencer, ni par l'imagination, ni par la sensibilité qui ne dépendent pas de notre volonté. Quand la conscience nous rend le témoignage que nous avons voulu faire une bonne confession, ayons pleine confiance dans les promesses de N.-S. Regardons le passé comme réglé et ne nous en souvenons plus que pour remercier et réparer.

Parfois des personnes plus naïves qu'éclairées, souhaitent d'oublier entièrement leurs fautes passées. D'abord la chose est impossible. Ensuite fut-elle possible, il ne faudrait pas la souhaiter. Le souvenir de nos fautes passées nous rend, en effet, des services. Il excite notre reconnaissance pour la patience de Dieu et sa bonté. Il nous prémunit contre de nouvelles chutes. Il nous aide à avoir une vraie humilité et nous rend plus indulgent pour les péchés du prochain . . . En présence d'un coupable, nous nous souvenons de la parole de Jésus : " Que celui d'entre vous qui est sans péché, lui jette la première pierre."

Aussi de tout temps, les grands pécheurs, se souvenaient-

ils sans cesse de leurs péchés passés. David nous a laissés les psaumes de sa pénitence, saint Augustin ses humbles confessions, saint Pierre son repentir et ses larmes. Elles étaient si abondantes que, d'après la tradition, elles avaient tracé comme deux sillons le long du visage de l'apôtre. Mais tous ces pénitents se rappelaient leurs fautes sans trouble et sans découragement. Ils trouvaient, au contraire, dans ce souvenir, les motifs les plus solides de confiance et d'amour. Ils bénissaient la bonté de Dieu, exaltaient sa patience, chantaient ses miséricordes et trouvaient dans ces fautes un stimulant pour leur zèle, un aliment à leur amour. Imitons-les. Nous tirerons ainsi le bien du mal et nous nous encouragerons de plus en plus à faire des bonnes œuvres pour réparer les mauvaises et témoigner à JÉSUS notre Sauveur, notre reconnaissance et notre amour.

Ecoutez ce que dit à ce propos le Vénérable Père de la Colombière, l'apôtre de la dévotion au Cœur de JÉSUS :

“ Quels fruits, dit-il, ne produit pas dans une âme sincèrement convertie la vue continuelle de ce temps perdu ou mal employé.” Ils sont quelquefois si sensibles qu'on trouve enfin que cette perte est devenue avantageuse, et qu'il y a lieu de douter si le repentir qu'elle cause ne vaut pas plus que l'innocence qu'on voudrait avoir conservée.”

“ De cette vue naît, en premier lieu, une humilité profonde, cette vertu qui est la base et l'ornement de toutes les autres vertus, qui prépare l'âme aux dons les plus précieux et qui les conserve en elle contre les artifices de ses ennemis.”

“ En second lieu, c'est la vue de ce passé et de l'abus qu'on en a fait, qui met dans un si grand jour à nos yeux la patience, le zèle, la bonté de notre Dieu qu'il n'est plus en notre pouvoir de ne pas l'aimer ou de ne l'aimer que froidement.”

“ De là vient cette facilité à souffrir avec patience les plus grands maux, parce qu'on sait qu'on les a mérités, cette ferveur à pratiquer le bien, pour remplacer celui qu'on a négligé de faire.

“ Ainsi, il arrive souvent, comme l’a remarqué S. Grégoire, que notre vie est d’autant plus sainte qu’elle a été quelque temps plus dérégulée . . . ainsi les derniers venus passent souvent les premiers, selon le mot de l’Evangile . . . les femmes prostituées devancent dans le royaume des cieux les plus réguliers des Pharisiens, et saint Paul, après avoir persécuté les apôtres, s’étant joint à eux, a plus travaillé et, par conséquent, plus mérité que tous les autres.” (II^{ème} Serm. pour la Circonc. II^o partie.)

(A suivre)

BULLETIN NÉCROLOGIQUE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

Beaurivage : M. Louis Dion. *Burlington* : Dames Adélaïde Mitchell, Adéline Delorme, Adèle Quevillon, Angéline Frégeau, Angèle Vigeant, Dame et Alexina Meunier ; M. Jean-Baptiste Maynard. *Côte Saint-Paul* : Mrs. Patrick Dunn. *L’Assomption* : Dame Louis-Raymond Dupuis. *Montréal* : Dlle Valérie Lacombe, Dame Marsolais-Larin, Dame Albina Mc Kercher, MM. Théodore Carrier et Alexis Mailloux. *Napierville* : M. Isidore Rancourt, M. Nazaire Catudal, ancien président de la Ligue. *Nicolet* : M. Pierre Brassard. *Rivière-au-Canard* : M. Patrice Bastien. *Saint-Augustin* : Dame Vve Phillion, Dlle Rose de Lima Gauthier, M. Isidore Touchette. *Saint-Barnabé* : Dlle Euphémie Chabotte. *Saint-Damase* : Dlle Rosalie Garneau. *Sainte-Dorothée* : Dame Félix Cousineau. *Saint-Eustache* : Dame Scholastique Laundry. *Saint-Joseph de Lévis* : M. Fournier. *Saint-Jude* : Dames Paul Larivière et Frs. Sansoucy. *Saint-Laurent* : Dames Daniel Martineau, Vve Placide Lecavalier et Amédée Lecavalier. *Saint-Ours* : M. Hyacinthe Potvin, Dlle Judith Thibault. *Saint-Roch de Québec* : Dlle Lætitia Gauthier, Dame Pierre Corriveau, MM. Célestin Cloutier, G. Raymond, Joseph Bédard et Damase Turcotte. *Sainte-Thérèse de Blainville* : Dames Vve Joséphine Brisson, Narcisse Trudeau et Adélaïde Desjardius. *Sandwich* : Dame Alfred Réaume. *Walkerville* : Dame Clauje Réaume. *Montal* : Dame S. Martin. — R. I. P.





Rome et le Canada — Le retour de Mgr Bruchési à Montréal a été marqué par une réception grandiose à la Cathédrale, autant que sympathique. Plus de trois cents prêtres s'y trouvaient avec une grande multitude de fidèles. Monseigneur, dans sa belle réponse à l'adresse qui lui fut présentée, raconta en termes touchants l'une des audiences que lui accorda Léon XIII "l'illustre pontife assis sur son trône d'or, la figure blanche comme sa soutane blanche, ressemblant à une statue de marbre ou d'ivoire dans laquelle brillaient des yeux qui avaient l'éclat du diamant." Il dit la joie du Saint-Père en apprenant l'hommage de respect et de déférence donné par les journalistes de Montréal à leur archevêque partant pour la Ville éternelle. "Souffrez que je la garde (l'adresse des journalistes) — a dit le Pape — j'aimerais à ce que cette adresse restât dans les archives du Vatican."

Puis parlant de ses pèlerinages, Sa Grandeur a dit : "Paray-le-Monial m'a laissé un doux souvenir qui me remplit encore de bonheur. Il m'a, en effet, été accordé d'insignes faveurs à cette église du Sacré-Cœur. Elu archevêque le jour de la fête du Sacré-Cœur, et ayant reçu cette nouvelle pendant que je célébrais la messe à l'autel du Sacré-Cœur, j'ai voulu en reconnaissance offrir le saint sacrifice de la messe sur l'autel qui lui est spécialement consacré dans le sanctuaire incomparable de Paray-le-Monial. Et il s'est trouvé que sans calcul humain et par la seule Providence de Dieu, j'ai célébré le saint sacrifice le jour du 42^e anniversaire de ma naissance et de mon baptême..."

Sa Grandeur termina par un appel chaleureux à la bonne volonté des catholiques à l'union, les exhortant à s'incliner avec une parfaite soumission devant la décision suprême du Souverain Pontife sur la question des écoles.

L'Encyclique du Pape au peuple Canadien sur ce sujet est le grand événement de ce temps pour nous. Le règlement dit Laurier-Greenway y est condamné comme insuffisant et inefficace, et le Vicaire de JÉSUS-CHRIST demande à ses fils du Canada de s'unir pour obtenir le respect de leurs droits. Mgr Bégin, le 31 décembre, à la réception donnée à ses prêtres, leur demanda de travailler, conformément aux vœux de

grand Pontife, à extirper l'esprit de parti qui fait tant de mal en ce pays. Voilà une œuvre patriotique qui se recommande de soi aux ferventes prières de nos Associés.



Une autre nouvelle bien consolante nous est encore venue de Rome par l'Archevêque de Montréal. Monseigneur pendant son séjour à Rome a consulté M. Minetti l'avocat distingué des causes de béatification du Vénérable Mgr François de Montmorency Laval, de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys et de la Vénérable Mère d'Youville. M. Minetti, à la suite de cette entrevue, a écrit à Mgr Bruchési une lettre qui a été publiée dans les journaux du pays : " M'autorisant — y dit-il — de ma longue expérience d'avocat près de la même Congrégation (des Rites), j'ai l'honneur de vous assurer que toutes (les quatre causes) sont extraordinairement belles et éblouissantes ; et j'ai pleine confiance qu'elles aboutiront de la manière la plus conforme à vos vœux."

Les religieuses du Bon-Pasteur à Montréal ont aussi reçu l'heureuse nouvelle que leur fondatrice, la Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, a été déclarée *Vénérable* au commencement de décembre par sa Sainteté Léon XIII. Aux félicitations de tous leurs amis nous joignons aussi les nôtres.



Dans la péninsule hispanique. — La catholique *Espagne* a été honorée récemment par le choix que le Saint-Père a fait de l'un de ses enfants, saint Pascal Baylon, comme patron spécial des Congrès eucharistiques et des associations dévouées au Saint Sacrement. Saint Pascal Baylon religieux franciscain, né à Valence en 1540, fut remarquable dès son enfance par une dévotion extraordinaire envers JÉSUS-CHRIST dans la Sainte Eucharistie. toute sa vie il la propagea avec ardeur et la défendit contre les calvinistes français. On le représente tenant en main un ostensor.

L'été dernier, le Saint-Père honorait aussi les membres de la nouvelle société anti-maçonnique d'un bref spécial de félicitations et d'encouragements. Enfin, il y a peu de temps, Sa Sainteté a voulu par un privilège perpétuel favoriser la pieuse coutume, fort en honneur chez les laïques d'Espagne, de servir la sainte messe. Deux indulgences plénières par an, aux jours de leur choix, sont accordées aux espagnols qui servent la messe cinq fois le mois ou soixante fois l'année.

On s'occupe beaucoup, en Europe, d'ériger une Basilique en l'honneur de sainte Thérèse : c'est à Albe de Torrès où repose dans une église trop modeste le corps de l'illustre sainte conservé sans corrup-

tion aucune. Mgr Bruchési, dans son discours de réception à son retour de Rome, parla avec effusion de la grande sainte ainsi que du bonheur qui lui fut donné de célébrer le saint sacrifice de la messe sur le tombeau de saint Jacques, à Compostelle.

La Vierge de Montserrat, de ce sanctuaire fameux de la piété espagnole, a reçu les honneurs du couronnement. C'est au mois de décembre dernier qu'ont eu lieu ces fêtes. Le riche diadème déposé sur le front de MARIE est estimé à 6,000 dollars : c'est le legs d'un pieux moribond.



Le Portugal semble se relever peu à peu des grands désastres où sa loi, si vive jadis, a failli sombrer sous les coups du réganisme et de la franc-maçonnerie. Saint Antoine de Padoue qui, on le sait, est portugais de naissance, y est sans doute pour beaucoup, mais l'on peut bien dire aussi que l'Apostolat de la Prière y est aussi pour quelque chose. Etabli dans ce pays il y a vingt ans — rapporte le *Messager* de Lisbonne — il n'a cessé de se développer, surtout dans les dix dernières années. En 1885-6, le nombre des Associés s'élevait à 838,010 dans tout le royaume. Aujourd'hui ce nombre s'élève à plus d'un million et demi représentant 1129 centres. Dans la même proportion se sont développées plusieurs pratiques pieuses des plus salutaires, comme les communions de dévotion. Le *Messager* voit aussi, avec raison, un heureux présage dans l'ardeur avec laquelle on se porte de toutes les classes de la société aux Exercices spirituels de Saint Ignace.

Un autre présage fort heureux c'est l'augmentation des écoles catholiques ; c'est surtout la prospérité des grands collèges catholiques qui fait concevoir les plus belles espérances de la nouvelle génération. Ils regorgent d'élèves, cette année, au point qu'on a dû refuser l'admission à un grand nombre.



Dans le Sud de l'Amérique.—En même temps que le Portugal, son ancienne mère-patrie, célébrait le troisième centenaire du P. Vieira de la Compagnie de Jésus, le prince des orateurs portugais, le Brésil célébrait, l'an dernier, celui de son grand apôtre le Vénéérable jésuite Joseph d'Anchieta. Ces fêtes—dit le *Messager* brésilien—ont excité le zèle de l'épiscopat à promouvoir la cause de béatification du Vénéérable. Les évêques ont, au nom de la population catholique, envoyé une pétition à Léon XIII pour lui demander de reprendre le procès depuis longtemps interrompu. Nous faisons des vœux pour le succès de cette cause.

Le réveil catholique est remarquable au Brésil, en dépit d'un gou-

vernement impie. Dans la dernière guerre contre les *Conseilhéristes*, le gouvernement refusa de se rendre aux vœux du clergé qui s'offrait généreusement pour accompagner les troupes en qualité d'aumôniers. Il ne resta't plus que l'arme de la prière. Un prêtre fonda une association sous la protection de Notre-Dame des Douleurs, qu'on appela la Ligue des Mères chrétiennes. Cette association avait pour but d'obtenir de Dieu par la prière, pour ceux qui allaient mourir dans les combats, la grâce de la persévérance finale au moyen d'une contrition parfaite.

Une autre belle œuvre en faveur des militaires, est due, celle-ci, à l'initiative des dames Zélatrices de l'Apostolat. Un groupe nombreux de ces dames allaient dans les hôpitaux visiter les blessés, leur distribuer des médailles du Sacré-Cœur et des livres pieux, et même, quand les religieuses faisaient défaut, leur parler du salut de leur âme. Au reste, la chronique de l'Apostolat atteste la grande ferveur de nos frères associés du Brésil.

Le *Message* signale avec bonheur sur plusieurs points du pays, de nouveaux établissements religieux dirigés par les Sœurs du Bon Pasteur et les Sœurs de la Charité. Une nouvelle congrégation de Vierges a surgi dans le diocèse de Rio de Janeiro. Elles ont adopté la règle franciscaine et sont connues sous le nom de *Missionnaires franciscaines* de Nazareth : elles se dévouent au soin des orphelins, à l'œuvre des hôpitaux et à celle des catéchismes. Il est une ville où les Membres de la Société de Saint Vincent de Paul ont fait de cette dernière œuvre l'objet de leur zèle : tous les dimanches ils vont évangéliser les enfants des faubourgs.

Il reste encore au Brésil nombre d'indiens à convertir. L'on vient d'établir en leur faveur une œuvre de la *Sainte Enfance* semblable à celle qui a été fondée en France pour les Chinois. L'on rapporte que les Dominicains viennent d'envoyer quelques missionnaires pour travailler à la conversion des indiens.

Un fait fort édifiant rapporté par le *Message*, et qui fait grand honneur aux jeunes ecclésiastiques brésiliens qui étudient à Rome : " Désirant donner une forme concrète aux sentiments patriotiques dont leurs cœurs sont animés, ils ont décidé de travailler de concert à établir et à agrandir le Règne du Sacré-Cœur de JÉSUS au Brésil. Dans ce but, ils se sont engagés à réciter chaque jour le psaume *Miserere* pour apaiser la colère de Dieu irrité par les péchés du peuple brésilien ; ainsi que trois fois l'invocation *O Sacré-Cœur de JÉSUS, régnez sur le Brésil*. Et comme le plus court moyen pour arriver à JÉSUS est le Cœur de MARIE, ils ont mis toute leur confiance dans cette divine Mère et récitent aussi chaque jour *Sub tuum Præsidium*.

De plus, ils se sont engagés à l'observation exacte du règlement du Collège Américain où ils étudient."

* * *

Par les Missions d'Asie. — En Chine, la mission de Kiang-nan, vicariat de Nankin, comptait au commencement de 1897 une augmentation de 1578 fidèles sur l'année précédente, ainsi que de 1514 catéchumènes et de quatre mille baptêmes d'enfan's infidèles. Le progrès a toujours été croissant, mais il reste encore à convertir, dans cette seule mission, cinquante millions d'infidèles !

La chrétienté autrefois de Hai-nan a été détruite en 1894 par une persécution violente, il n'y reste plus que trois cents fidèles ; et quatre millions d'infidèles sont encore à convertir dans cette seule mission !

L'on sait que deux missionnaires de la Congrégation de Steyl en Hollande, et treize chrétiens ont été massacrés, il y a quelques mois, dans la province du Ciutung méridional. Les autres missionnaires — les diables blancs, comme on les appelle — ont à grand'peine échappé à la fureur des païens. Malgré tout, on compte aujourd'hui dans cette province -- dit la *Civiltà* — 9,000 chrétiens et 10,000 catéchumènes. On n'y comptait en 1882 que 158 chrétiens. Ces missions sont sous le protectorat de la France, mais les missionnaires étant allemands d'origine, l'Allemagne a profité de ce dernier massacre pour s'emparer, par représailles, du port de Kiao-Ciao.

Dans l'Indo-Chine où la religion officielle est le bouddhisme, les catholiques — dit le *Messenger de Lisbonne* — sont maintenant plus de 27,000 ; ils possèdent 29 églises et 24 chapelles, un séminaire et un collège fréquenté par plus de 200 élèves, 17 orphelinats et 4 hôpitaux. Vingt écoles primaires donnent une éducation chrétienne à 3,640 enfants.

Par un décret de la Propagande, l'Ile de Rhodes avec plusieurs îles environnantes, constituent maintenant une préfecture apostolique attribuée aux Franciscains (Frères Mineurs), et desservie par un Préfet Apostolique nommé par la Propagande et qui devra résider à Rhodes même.

En Perse où prédomine l'hérésie Nestorienne, les presbytériens américains ont travaillé en vain pendant 65 ans — dit le *Tablet* — ; ils ont fermé leur magnifique collège, leur séminaire de filles, leurs *high schools*, leur hôpital et leur imprimerie. La Mission Anglicane n'a pas été plus heureuse. Les Nestoriens se tournent de préférence vers l'église catholique. C'est le temps le plus favorable que la Providence puisse offrir pour le retour de ce peuple à l'unité. Malheureusement, la Mission catholique est trop pauvre pour poursuivre son œuvre avec succès. Elle n'a pu établir jusqu'ici que 30 écoles de villages, quand 150 villages en réclament. En outre, sont actuellement

réfugiés à Urmi 15,000 chrétiens du Kourdistan dépourvus de toutes ressources. Ajoutez à cela que les Kourdes viennent souvent attaquer les villages chrétiens à Urmi et à Salmas et se livrent à de barbares atrocités. Aussi, l'on craint, si des âmes charitables ne viennent au secours des missionnaires, que les Perses ne deviennent la proie de l'église russe. Il est vrai qu'un événement tout récent, d'une extrême importance pour les catholiques de ce pays, semble être l'aurore d'une nouvelle ère pour eux. Le gouvernement persan vient de nommer un ambassadeur auprès du Vatican : c'est la première fois qu'un gouvernement musulman tient une ambassade en permanence auprès du Pape.

CHRONIQUE DE LA LIGUE

St-Joseph de Beauce. — "J'ai l'honneur de vous envoyer un petit compte-rendu du progrès que fait la belle dévotion au Sacré-Cœur de JÉSUS dans notre couvent et aussi dans la paroisse. Au moyen des trois Degrés de l'Apostolat de la Prière, chaque jour, des centaines d'actes méritoires, des bonnes œuvres de toutes sortes s'élèvent comme au tant de voix puissantes qui implorent pour nous toutes et pour les nôtres les bénédictions et les faveurs célestes.

Nos bonnes Maîtresses sont heureuses de constater que par cette dévotion bénie, les élèves sont plus appliquées à leurs devoirs journaliers, l'obéissance est plus parfaite, la prière plus fervente : car chacune de nous s'efforce de saisir les moindres occasions afin d'augmenter le Trésor du Cœur de JÉSUS. Le premier vendredi de chaque mois se célèbre avec beaucoup de solennité. Rien de plus édifiant que de voir la ferveur et la tendre piété avec lesquelles un nombre de paroissiens, membres de l'Apostolat de la Prière et de la Garde d'Honneur, s'approchent en ce jour du banquet eucharistique : répondant au chaleureux appel de notre digne et zélé Pasteur dont le dévouement pour cette belle dévotion est infatigable, chacun est heureux de venir offrir au divin Cœur de JÉSUS une solennelle réparation des outrages dont il est abreuvé dans son sacrement d'amour. Dans l'après-midi a lieu un salut solennel, pendant lequel se récitent à haute voix les prières réparatrices au Sacré-Cœur de JÉSUS, puis, vient le tirage des Billets de la Garde d'honneur ; chacun lit avec empressement ce que le divin Cœur lui demande pour le mois suivant et lui promet une nouvelle fidélité à remplir ses saints engagements.

Comme le couvent est le centre de l'Apostolat de la Prière pour la paroisse St-Joseph, et que c'est ici que les Zélatrices, déjà au nombre de 37 viennent chercher les Billets et les Messagers pour les distribuer

ensuite à leur quinzaine respective, je ne puis passer sous silence le zèle admirable de ces dévouées auxiliaires de l'Œuvre. Chacune se rappelant la magnifique promesse de Notre-Seigneur en faveur de ceux qui propageront son culte béni, travaille à remplir, le plus efficacement possible, son rôle de Zélatrice.

Je terminerai en mentionnant que dans la paroisse, plus de 500 hommes sont enrôlés sous l'étendard de la Ligue du Roi des rois. Tous les trois mois, ces valeureux soldats du Christ Jésus, revêtus de leurs glorieux insignes, s'approchent de la Table sainte. La grand-messe est suivie d'une instruction appropriée à la circonstance, puis la cérémonie se termine par un salut solennel.

Espérons que le Sacré-Cœur de Jésus protégera d'une manière spéciale notre paroisse et notre cher couvent, qu'Il bénira les efforts de ceux qui lui sont tout dévoués....."

Brockton, Mass. — "Notre réception des Zélatrices a été bien jolie ; le R. P. Gagnon, O. M. I., de Lowell, a fait le sermon de circonstance et la belle musique que nous avons préparée a donné beaucoup d'éclat à la cérémonie.

Un grand nombre d'hommes de la Ligue avaient fait le matin la sainte communion et presque tous les Ligueurs sont venus à notre salut. C'était imposant et bien consolant."

Buckingham, P. Q. — "Le Rév. J. B. Routhier, notre vicaire, vient d'être nommé curé à Masson. Il laisse après lui les plus profondes sympathies dans toute la population catholique de Buckingham ; notre Ligue surtout perd en lui un Directeur plein de zèle, qui lui avait fait faire des progrès étonnants. Aussi prions-nous ardemment le Sacré-Cœur qu'il daigne lui continuer ses bénédictions spéciales dans son nouveau champ d'apostolat."

Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière

Les Directeurs locaux de ces centres ont le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, à condition qu'ils délivrent à chacun un billet d'admission et qu'ils nous envoient dans le cours de l'année les noms de ceux qu'ils auront agréés.

DIOCÈSE D'ALBANY, N. Y. : Notre-Dame des Victoires, à Whitehall, N. Y.

ARCHIDIOCÈSE DE KINGSTON, O. : Saint-François d'Assise, à Frankford, O.

ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL, P. Q. : Le collège Loyola, à Montréal. — Saint-Eustache, P. Q. — Sainte-Marie Salomé, P. Q. — Le couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à L'Assomption, P. Q. — L'Hospice de la Providence à L'Assomption, P. Q.

ARCHIDIOCÈSE D'OTTAWA, O. : La mission de Saint-Isidore, à March, O.

Calendrier de Février 1898

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE :

Les Œuvres en faveur des marins.

FÈRES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. M. S. Ignace, E. M. — L'amour des souffrances.—44,772 actions de grâces.
2. M.—PURIFICATION B. V. M — B†. Cf. G†. M†. R†. — La vertu d'obéissance.—32,349 affligés.
3. J.—S. Blaise, E. M. — (Montréal : Epousailles B. V. M.)—H†.—L'esprit de prière.—*Bénédiction des gorges.*—62,372 défunts.
4. V.—*Premier vendredi.*—S. André Corsini, E.—A†. G†.—La vertu d'humilité.—73,489 intentions spéciales.
5. S.—Ste Agathe, V. M. — (S. J. : SS. Paul, Jacques et Jean, MM.)—L'esprit de sacrifice.—159. communautés.
6. D.—SEPTUAGÉSIME.—(S. Tit'e, E. C.)—A†. G†. R†.—La docilité.—16,776 premières communions.
7. L.—S. Romuald, abbé.—Le recueillement.—Les Associés de l'Apostolat.
8. M.—ORAIISON DE N.-S.—B†. N†.—L'esprit de prière.—30,703 demandes de travail.
9. M.—S. Cyrille d'Alexandrie, E. D.—Le zèle pour la gloire de MARIE.—3,803 prêtres ou ecclésiastiques.
10. J.—Sto Scolastique, V.—H†.—La science des saints.—16,120 enfants.
11. V.—SS Sept Fondateurs Servites.—(S. J. : S. Jean de Britto, M.)—La dévotion à la Mère de Douleurs.—36,196 familles.
12. S.—Notre-Dame de Lourdes.—(S. J. : Ste Agathe, V. M.)—L'esprit de pénitence.—36 911 grâces de persévérance.
13. D.—SEXAGÉSIME.—(Sto Catherine de Ricci, V.)—R†. Z†.—L'esprit de mortification.—20,331 grâces d'union, de réconciliation.
14. L.—Valentin, M.—(Montréal : S. Edouard, E., du 23 janv.)—(S. J. : Les Sept Fondateurs Servites.)—Le mépris du monde.—51,379 grâces spirituelles.
15. M.—COMMÉM. DE LA PASSION.—La dévotion à la Passion.—93,348 grâces temporelles.
16. M.—De la féerie.—(S. Onésime, E.)—S. J. : S. Raymond de Penn. du 23 janv.)—La confiance en la Providence.—23,163 conversions à la foi.
17. J.—Du S. Sacrement.—(S. Sylvin, E.)—H†.—La haine du péché.—45,393 jeunes gens ou jeunes personnes.
18. V.—S. Simon, E. M.—La fermeté chrétienne.—1,233 maisons d'éducation.
19. S.—De l'Immac. Conception.—(S. Vallier, M.)—Le souvenir fréquent de la mort.—20,348 malades ou infirmes.
20. D.—QUINQUAGÉSIME.—(S. Eucher, E.)—La réignation dans la calamité.—5,827 missions ou retraites.
21. L.—De la féerie.—(S. J. : B. Didace Carvahio, M.)—L'activité dans le service de Dieu.—82; Œuvres ou Sociétés.
22. M.—La Chaire de S. Pierre à Antioche.—Le dévouement au Pape.—1,538 paroisses.
23. M.—*Les Cendres.*—(Sto Marthe, V. M.)—L'esprit de pénitence.—38,637 pécheurs.
24. J.—S. MATHIAS, ap.—B†. H†. M†.—Le zèle.—33,703 pères ou mères.
25. V.—STE COURONNE D'ÉPINES.—La résistance aux mauvaises pensées.—5,631 novices, religieux ou religieuses.
26. S.—S. Pierre Damien, E. D.—(Du 23.)—L'amour des pauvres.—18,723 vocations.
27. D.—I du Carême.—(S. Léandre, E.) M†.—Ia persévérance finale.—Les Directeurs, Zélateurs et Zélarices.
28. L.—De la féerie.—(S. Oswald, E.)—La vertu de douceur.—54,930 grâces diverses.

CLÉF : †=Indulgence plénière ; A=1er Degré ; B=2e Degré ; C=Congrégation de la Ste-Vierge ; D=Milice du Pape ; G=Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; H=Heure-Sainte ; M=Bonne Mort ; N=Archic. du Cœur agenis. de Jésus ; R=Confrérie du S. Rosaire ; Z=Zélateurs et Zélatrices.

N. B. Quand la solennité d'une fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, (excepté celle de l'Heure sainte).

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.—Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGEUR avant le premier jour du mois.

STATUTS DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE	49
TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS	56
LA VÉNÉRABLE MARGUERITE BOURGEOYS (<i>suite</i>)	57
NOSTRE DAME CHANDELEUR	61
ACTIONS DE GRACES	66
INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE FÉVRIER 1898 :	
<i>Les Œuvres en faveur des marins</i>	67
CANTIQUE POUR LA COMMUNION	70
NOS MARTYRS CANADIENS	73
LE SECRET DE LA CONFESSION	74
CONFESSION ET COMMUNION (<i>suite</i>)	82
BULLETIN NÉCROLOGIQUE	87
À TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE	88
CHRONIQUE DE LA LIGUE	93
AGRÉGATIONS RÉCENTES À L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE	94
CALENDRIER DU MOIS DE FÉVRIER 1898.	95
ANNONCES DIVERSES.	96
RAPPORTS MENSURELS.	ii

Imprimerie : PAULUS, Arch. Marianopolitainus.

REVUE CANADIENNE → →

Paraissant le 1er de chaque mois par livraison de 64 pages

Cette revue est magnifiquement imprimée et forme à la fin de l'année un beau volume de près de 800 pages, orné de nombreuses gravures dans le texte.

L'abonnement à la *Revue Canadienne* est de \$2.00 pour le Canada et les États-Unis.

S'adresser, pour ce qui regarde l'administration, les abonnements et les annonces, à MM. C. G. BEAUCHEMIN & FILS, 256 rue St-Paul. Pour la rédaction à M. ALPHONSE LECLAIRE, 182 rue de l'Université, Montréal.

MISSIONS ET RETRAITES

Plusieurs Pères de la compagnie de Jésus sont exclusivement occupés à l'Œuvre des Missions et des Retraites dans les paroisses, les Communautés et les Maisons d'éducation.

On est prié de s'adresser au Rév. Père Supérieur, Collège Sainte-Marie, rue Bleury, Montréal.

Messieurs les Curés de la région de Québec pourront s'adresser à Québec, rue Dauphine.

Les RR. Pères seront heureux d'établir l'Œuvre de l'Apostolat de la Prière, de la Ligue des hommes, etc., au cours de leur prédication, si on le désire.